

## CONDITIONS DE VENTE ET D'ANNULATION – PASSEPORT DES LANGUES FIDE

### Dispositions générales

Les présentes conditions sont applicables à l'évaluation de langues fide en vue de l'obtention du Passeport des Langues, propriété du Secrétariat d'Etat aux Migrations.

### Inscription

Il est recommandé de s'inscrire à l'évaluation de langue fide sur [www.voxea.com](http://www.voxea.com). Il est cependant possible de s'inscrire directement auprès de la réception VOXEA à l'Avenue Benjamin-Constant 1, 1003 Lausanne, 4ème étage.

L'inscription à l'évaluation de langues fide est réservée aux participant-e-s ayant 16 révolus. Les participant-e-s atteint-e-s d'un handicap doivent le signaler lors de leur inscription.

Il est possible de s'inscrire à la partie Oral, la partie Ecrit ou à l'évaluation complète. Attention, la partie Oral doit être réalisée avant la partie Ecrit et ceci dans la même semaine.

### Paielement

Le paieement de l'évaluation des langues fide se fait directement sur le site internet [www.voxea.com](http://www.voxea.com) lors de l'inscription.

Pour une inscription réalisée directement à la réception de VOXEA, le paieement doit être effectué sur place au moment de l'inscription par carte de crédit/débit.

Suite au paieement, le-la participant-e reçoit une confirmation de commande et de paieement qui tient lieu de convocation à l'évaluation.

### Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions a lieu 3 semaines avant la date de chaque évaluation.

### Le Jour de l'évaluation

- Se munir d'une pièce d'identité avec photo
- Pour les participant-e-s atteint-e-s d'un handicap, se munir d'un certificat médical. Le certificat ne peut pas dater de plus de deux ans et doit décrire la déficience dans l'une des langues suivantes : français, allemand, italien ou anglais.
- Faire en sorte d'arriver à l'heure

Le-la participant-e doit se conformer au [règlement de participation à l'évaluation de langue fide](#). En cas de non-respect d'une ou plusieurs règles de ce dernier, le-la participant-e sera exclu-e de l'évaluation.

### Annulation – Remboursement

En cas d'annulation avant le délai de clôture, le-la participant-e candidat se verra remboursé-e du coût de l'évaluation sous déduction de CHF 30.- de frais de dossier.

Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas d'une annulation après le délai de clôture ainsi qu'en cas de non-présentation, arrivée tardive et exclusion pour non-respect des règles.

### Protection des données

Les données personnelles transmises à VOXEA dans le cadre des évaluations des langues fide sont transmises au secrétariat fide uniquement, à l'exclusion de tiers.

Ces données sont utilisées dans le but d'enregistrer les inscriptions et les traiter de manière rapide et efficace.

Pour tous les cas non mentionnés dans les présentes conditions de vente - passeport des langues fide, [les conditions générales de vente de VOXEA](#) s'appliquent.